

Communiqué de presse

Lundi 3 février 2020

Activité de petits bateaux électriques à Rennes L'appel aux candidatures est ouvert jusqu'au 4 mars

Propriétaire et gestionnaire des voies navigables bretonnes, la Région Bretagne, en partenariat avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole, lance, à partir de ce lundi 3 février, un appel à projets visant à installer une activité de location de petits bateaux électriques, dans le centre de Rennes, pour les cinq prochaines années. Les porteurs de projet ont jusqu'au 4 mars pour déposer leur candidature.

Les petits bateaux s'apprêtent à faire leur retour sur l'eau, sur la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance, à Rennes. Liée à l'accueil de rencontres de la Coupe du monde de football féminin 2019, l'expérimentation menée de juin à octobre a rencontré son public !

Quelques mois après la mise en place d'une activité temporaire de location, quai Saint-Cyr à Rennes, la Région Bretagne, en partenariat avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole, entend pérenniser cet essai plus que concluant. C'est pourquoi elle a ouvert, ce lundi 3 février, un appel à projets visant à implanter pour 5 ans une activité de location de petits bateaux électriques, proposée **du 1^{er} avril au 31 octobre**.

L'activité recherchée concerne principalement la location d'embarcation sans permis et des services annexes qui pourraient être proposés aux clients, mais uniquement en navigation. Une offre complémentaire de loisirs sur l'eau en autonomie ou accompagnée pourra également être proposée.

Quelques pré-requis pour candidater

Pour être retenu, le projet doit présenter :

- ◇ une offre touristique ;
- ◇ une accessibilité des offres vis-à-vis du grand public ;
- ◇ une diversité des offres proposées, tant individuelles que collectives, en termes de possibilité de navigation mais aussi d'animations de la voie d'eau ;
- ◇ une description de l'évolution des offres et leur déploiement pour les 5 ans à venir ;
- ◇ un développement de partenariats locaux pour la communication et la commercialisation des offres.

Les candidatures devront être adressées à la Région Bretagne avant le mercredi 4 mars, 12h, par courriel, à l'adresse suivante : sdvn-rennes@bretagne.bzh.

Informations et règlement sur

<https://voies-navigables.bretagne.bzh/occupation-du-domaine/>

Valorisation des voies navigables et des bords d'eau à Rennes

L'appel à projets « *petits bateaux électriques* » constitue l'une des premières actions partenariales développées dans le cadre de la mise en œuvre du « **Schéma directeur pour la valorisation des voies navigables, l'animation des bords d'eau et le stationnement des bateaux à Rennes** ».



© Région Bretagne

La Région Bretagne, la Ville de Rennes et Rennes Métropole se sont associées pour développer et coordonner leurs actions en matière de valorisation des voies fluviales, des cours d'eau et de leurs berges. La première étape de cette réflexion collective concerne le territoire de la ville de Rennes.

Au cœur de ce territoire, les péniches ou bateaux fluviaux dans leurs différentes vocations (plaisance, activité, commerce, équipement ou habitat) participent de l'animation des berges dans la mesure où elles sont compatibles avec les autres usages et fonctions urbaines. En effet, d'une part, la navigation de plaisance est en pleine croissance et, d'autre part, de nouvelles formes d'occupation des bateaux et péniches émergent, avec des demandes en stationnement en augmentation et des attentes fortes des habitants et usagers.